

L'UPA félicite le nouveau Président de la République et l'invite à mettre en œuvre trois priorités

L'UPA félicite le nouveau Président de la République, François Hollande, qui a été élu par les Français lors du scrutin du 6 mai.

Dans le contexte de crise économique et de fragilité sociale qui s'impose au pays mais aussi à l'ensemble des membres de l'Union européenne, l'UPA invite le nouveau Chef de l'Etat à mettre en œuvre trois priorités dès le début et tout au long de son mandat :

- Instaurer une concertation constante et constructive avec les forces vives de la nation, les partenaires sociaux ayant naturellement vocation à éclairer la décision publique et à inspirer les choix politiques en matières économique et sociale.
- Engager la réduction des déficits publics, condition indispensable à la maîtrise de notre sort économique. Et préserver en parallèle le pouvoir d'achat des Français, de façon à ne pas porter atteinte à la consommation.
- Prendre appui sur le développement des 1 million 200.000 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité, soit 40% du total des entreprises, qui plus que jamais disposent de précieux atouts pour un pays fragilisé économiquement et socialement : formation de la moitié des apprentis du pays, création massive d'emplois non délocalisables, maintien de services de proximité et d'activités économiques en tous points du territoire, préservation de la cohésion sociale.

Ces priorités sont proposées par le président de l'UPA au nouveau Président de la République en ces termes : *L'objectif de redressement du pays ne pourra être atteint que si chacun accepte de « Penser autrement », en s'appuyant d'abord sur le tissu des petites entreprises, en réduisant drastiquement les dépenses publiques, et en privilégiant le dialogue social avant de légiférer.*

[L'UPA est l'organisation interprofessionnelle représentative de l'artisanat et du commerce de proximité.](#)

Elle a pour membres fondateurs les trois grandes confédérations qui représentent ces catégories d'entreprises, la CAPEB (bâtiment), la CNAMS (fabrication et services), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), et pour membre associé la CNATP (travaux publics et paysage). Elle fédère plus de 300 métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration.

Président : Jean LARDIN - Secrétaire Général : Pierre BURBAN

Les artisans et commerçants de proximité représentent l'économie non délocalisable, fortement créatrice d'emploi et de richesse : 1,2 million d'entreprises, soit 40% des entreprises françaises, 4 millions d'actifs, 3 millions de salariés, 400 Md€ de chiffre d'affaires.